**MOTION convoquant le 43ème congrès du SNCS-FSU**
***Votée à la CA des 23-24 juin 2006***

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur, la C.A. décide de convoquer le congrès du SNCS-FSU **les jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mars 2007** à Montpellier.

## Les thèmes du congrès sont définis comme suit :

***Commission 1*** – **SCIENCES ET SOCIETE** (nanotechnologie, biotechnologie, OGM, énergie nucléaire, cellules souches, etc.). Quelles réponses aux enjeux de la société de la connaissance ?

***Commission 2*** - **LE LIVRE BLANC DE NOS REVENDICATIONS** (salaires, primes au mérite, carrières, statuts, précarité, recrutement statutaire…)

***Commission 3*** – **L'AVENIR DE LA RECHERCHE** (Un an après le pacte, ou en sommes nous ? ANR, AERES, Evaluation, PRES, RTRA, Label Carnot, Pôles de compétitivité, A2I,…)

***Commission 4*** – **LE SNCS EN 2020 ?** (fonctionnement, syndicalisation, communication…) Comment attirer les jeunes ?

***Commission 5*** – **COOPERATIONS EUROPEENNES et INTERNATIONALES** (ERC, 7ème PCRD, les réseaux, relations nord-sud, etc.)

## Extrait de l'article 9 du règlement intérieur :

*« Chaque section syndicale locale est tenue d'organiser avant le congrès une Assemblée générale pour discuter du rapport d'activité et des textes d'orientation, pour élire ses délégués au congrès. Le procès-verbal de cette réunion, signé de trois syndiqués, est obligatoirement remis à la commission des mandats du congrès (faute de quoi la section ne dispose pas de mandats). Il fait foi du nombre de suffrages exprimés (vote en section) et contient une liste d'émargements ainsi que les éventuelles procurations écrites et signées. Un syndiqué ne peut pas disposer de plus d'une procuration.*
*Le congrès constitue une commission des mandats comprenant au moins un représentant de chaque liste de candidats. Elle valide le nombre de délégués et de mandats de chaque section. Chaque section syndicale a droit à un délégué pour 10 adhérents (ou fraction de 10). »*

Pourront voter au congrès, les syndiqués à jour de leur cotisation 2006 et les nouveaux adhérents 2006-2007.

La commission préparatoire d’organisation du 43ème congrès, présidée par J. Fossey,  est composée de :

- **Jacques Fossey,  Gérard Chaouat, Bernard Veyssière, Gilles Selleron, Patrick Monfort et J-Luc Mazet**

Les textes d'orientations et le rapport d’activité doivent arriver chez les syndiqués, au plus tard, six semaines avant le 43ème congrès. Une boîte postale sera ouverte, en février 2007, pour recevoir les votes par correspondance.

Un appel à candidatures pour la CA est lancé.

**Vote :  19 POUR**